

COMPTE RENDU
de la REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 31 mars 2011

L'an deux mille onze, le trente et un mars à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de Brens, dûment convoqué, s'est réuni Salle de la Mairie, sous la Présidence de M. Michel TERRAL, Maire.

Présents : M. TERRAL, Maire.

Mrs ANENTO, DELPUECH, TERRASSIE, FABRE, Adjoints.

Mmes ITRAC, BODHUIN, Mrs MOSTARDI, SALVADOR, RIEUX, GARCIA, VINCELOT, MANDIRAC, PUECH, DUREL, HERNANDEZ, PALMA, Conseillers municipaux.

Excusés : M. GIRME – Mme METGE.

Secrétaire de séance : M. Gérard VINCELOT.

M. le Maire ouvre la séance et soumet le procès-verbal de la séance précédente, dont un exemplaire a été remis à chaque élu, à l'approbation de l'Assemblée.

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

I – DEBAT ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2011

➤ Introduction au débat d'orientation budgétaire 2011 :

1- UN CONTEXTE GENERAL INSTITUTIONNEL INCERTAIN ET FINANCIEREMENT CONTRAINT.

A- La réforme des collectivités locales fait peser une incertitude sur le devenir de certaines collectivités.

La carte départementale de l'intercommunalité en cours de réflexion au sein de la commission Départementale de Coopération Intercommunale (CDCI) pourrait déboucher sur une révision à la marge du périmètre de Tarn & Dadou par exemple, d'ici 2012-2013. Une position de maintien des compétences actuelles de l'intercommunalité et la préservation de l'entité du Pays Vignobles Gaillacois, Bastides de Val Dadou support du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) est défendue auprès de la Préfète.

Pour les collectivités locales, cette situation d'incertitude incite à ce jour au statu quo, pas de nouvelles compétences, pas d'agrandissement du périmètre.

B- La sortie lente de la crise économique.

La croissance du PIB limitée à 1,5% en 2010 contre -2,6% devrait osciller entre 1 et 2,5% en 2011, avec une prévision à 2,5% en Midi Pyrénées. Plusieurs facteurs risquent de contraindre une reprise timide. La consommation des ménages pourrait être freinée par l'absence d'amélioration nette de la situation du marché du travail et du fort niveau des prix immobiliers. La politique d'austérité budgétaire jouera également un rôle modérateur.

Les prix à la consommation ont connu une progression de 1,6% en 2010 (contre 0,1% en 2009) en raison de la reprise à la hausse des cours de matières premières. La tendance devrait être la même pour 2011.

L'investissement productif devrait en revanche repartir après deux années de recul, en lien avec la reprise économique et l'amélioration de la situation financière des entreprises.

C- Un contexte financier très contraint.

Des dotations de l'Etat en berne

La loi de finances pour 2011 prévoit une stabilisation en valeur et en périmètre des dépenses de l'Etat pour les trois prochaines années, afin de ramener le déficit de l'Etat à l'horizon 2014 à 2% du PIB contre 7% en 2010.

Il en résulte un gel en valeur des concours et dotations de l'Etat aux collectivités locales, et notamment la suppression de l'indexation de la DGF au profit d'une fixation annuelle en loi de finances. La DGF progressera de 0,2% seulement en 2011 contre 0,6% en 2010.

La nouvelle Dotation d'Equipeement des Territoires Ruraux (DETR) remplace la DDR et la DGE mais présente des critères d'éligibilité plus contraignants et une enveloppe plus limitée.

Les conséquences contrastées de la réforme de la fiscalité locale

Le nouveau panier fiscal sera le suivant

- Cotisation foncière des entreprises (CFE) dont le taux est fixé par la collectivité avec un plafonnement à 3% de la VA.
- 25,5% de la contribution à la Valeur Ajoutée (CVAE) dont le taux est fixé nationalement à 1,5%.
- Taxes des ménages (Taxe d'Habitation et Taxe sur le Foncier Non Bâti) dont les taux sont fixés par la Collectivité avec l'ajout de la fraction départementale de la Taxe d'Habitation
- Impôt Forfaitaire sur les Entreprises de Réseaux
- Dotation de compensation

Pour 2011, l'impact des politiques d'abattement prises par le Conseil Général en matière de TH sera neutralisé. Une revalorisation à un niveau de +2% des valeurs locatives servant de base aux impositions directes locales est prévue.

Le nouvel impôt économique (CVAE) aura une dynamique de croissance corrélée au PIB et donc moins évolutive que l'ancienne Taxe Professionnelle. Son produit sera également très différencié en fonction des localisations et des types d'activités. Par ailleurs se pose la question des critères de répartition de la CVAE pour les entreprises multi-établissements et les filiales de groupes ;

Pour assurer l'équilibre des ressources avant/ après réforme, deux fonds sont mis en place, la Dotation de Compensation de la Réforme de la TD (DCRTP) et le Fonds National de Garantie Individuelle des Ressources (FNGIR). Ces dotations sont calculées en valeur 2010 et ne tiendront pas compte de l'évolution réelle des ressources à partir de 2011.

Pour 70% des communautés, la dynamique de ressource viendra désormais de la fiscalité sur les ménages et non plus de la fiscalité économique.

Il convient également d'anticiper le renforcement des mécanismes de péréquation prévus par le Projet de Loi de Finances 2012 qui sera réparti en deux temps :

- Entre intercommunalités en fonction du potentiel fiscal
- Au sein de l'EPCI vers ses communes membres (au moins 50% du total sur des critères fixés par le conseil communautaire).

Par ailleurs, la réforme des valeurs locatives sera expérimentée dès 2011 dans plusieurs départements pour les locaux commerciaux. Elle servira de prototype à la réforme des locaux d'habitation réclamée depuis des années et qui devrait suivre

Un risque de désengagement du Département et de la Région

Les incertitudes pesant sur ces deux collectivités et les difficultés financières rencontrées risquent de les inciter à revoir à la baisse les modalités et le niveau de subventionnement aux communes et aux intercommunalités.

Ainsi dans ce contexte, des arbitrages seront nécessaires pour Tarn & Dadou :

- Révision des critères de versement des fonds de concours et des dotations de compensation aux communes.

- Augmentation de la fiscalité.

2- Il sera nécessaire de redéfinir le pacte de solidarité entre Tarn & Dadou et les communes membres.

Ce dernier devra englober l'ensemble des services existants et à venir sur le territoire, prendre en compte les charges de centralité pesant sur certaines communes, la dynamique des ressources, les nouvelles compétences envisagées. Une prospective pourra être bâtie et des pistes de mutualisation déclinées.

Une commission « ad hoc » sera constituée courant 2011 (Elus – cadres territoriaux de TED et des communes membres)

➤ Orientations budgétaires 2011 :

Le débat d'orientation budgétaire détermine les grands équilibres budgétaires et les choix majeurs, notamment en termes d'investissement, de recours à l'emprunt et à l'évolution de la pression fiscale. Le débat d'orientation budgétaire doit fournir les indications générales et les modifications à envisager par rapport à l'exercice antérieur, indications et modifications selon lesquelles doit être préparé le budget primitif.

RATIOS

INFORMATIONS FINANCIERES –RATIOS	2006	2007	2008	2009	2010
Dépenses réelles fonctionnement /Population	520,51	563,80	662,97	602,11	605.74
Produits impositions directes/ Population	253,27	287,14	312,61	276,24	278.40
Recettes réelles de fonctionnement/ Population	643,50	686,28	705,59	660,79	657.65
Dépenses Equipement brut / Population	167,52	306,70	696,20	269,60	472.08
Encours dette / Population	197,21	110,16	197,21	169,13	729.52
DGF / Population	122,34	124,13	119,79	126,14	127.91
Dépenses personnel / Dépenses réelles fonct.	54,86%	55,29%	53,82%	52,59%	49.75%
Dépenses Fonct. Remb dette capital / Recettes Réelles de Fonctionnement	87,80%	89,09%	100,67%	96,38%	96.68%
Dépenses Equipement Brut / Recettes réelles Fonctionnement	26,03%	44,69%	98,67%	40,80%	71.78%
Encours Dette / Recettes réelles Fonct.	30,65%	16,05%	27,95%	25,60%	110.93%

ORIENTATIONS BUDGETAIRES

2008 a connu un investissement lourd avec la construction de l'espace socio culturel qui a été financé par l'emprunt. La construction de l'immeuble pour le CLAE/CLSH a débuté en 2009 pour se terminer en juin 2010 à laquelle il faut rajouter quelques investissements (Extension du cimetière – Chemin piétonnier- Voirie).

Les objectifs pour l'exercice 2011 restent toujours d'actualité, principes induisant une bonne gestion :

- Maitrise des coûts de fonctionnement, par une comptabilité d'engagement rigoureuse, la gestion d'enveloppes budgétaires par lignes d'actions et de services.
- Recherche de l'augmentation de la capacité d'autofinancement par une maîtrise des dépenses et la recherche et négociations d'aides financières.
- Maitrise des investissements et nouveaux équipements
- Recherche systématique de subventions et de partenariats.
- L'appel à l'emprunt doit être évité.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Elle regroupe la dotation globale de fonctionnement, les ressources fiscales et le produit des services.

A- RECETTES DE FONCTIONNEMENT – RESSOURCES FISCALES

a)- Taxe d'Habitation, Foncier bâti et Foncier Non Bâti.

2006	2007	2008	2009	2010
437 909	496 464	540 511	556 890	589 647

Analyse et réflexion sur l'augmentation des trois taxes, sur l'année 2009, il n'y a pas eu d'augmentation sur la part communale.

b)- Attribution de compensation

2006	2007	2008	2009	2010
215 741	205 218	201 309	201 309	227 367

Augmentation de l'attribution de compensation de 13%

c)- Produits et Services.

2006	2007	2008	2009	2010
106 003	155 771	92 508	102 431	108 882

d)- Dotation Forfaitaire.

2006	2007	2008	2009	2010
158 722	161 424	163 723	190 755	201 733

e)- Dotation de Péréquation

2006	2007	2008	2009	2010
30 186	28 585	17 466	33 708	35 828

f)- Autres Organismes.

2006	2007	2008	2009	2010
49 028	20 157	41 660	81 063	56 359

B- DEPENSES DE FONCTIONNEMENT**a)- Dépenses à caractère général.**

2006	2007	2008	2009	2010
234 541	241 938	317 239	300 567	341 238

Postes les plus importants : Electricité Chauffage –Alimentation Cantine – Honoraires (Contentieux Orange, Cabinet Goutal Clae/Clsh) Maintenance – Entretien voies et réseaux.

b)- Charges de Personnel.

2006	2007	2008	2009	2010
493 723	538 998	616 977	638 576	638 256

Stabilité des charges de personnel- Longues maladie et congés parental qui ont été remplacés, remboursement assurance. Mise en place de la DSP.

c)- Indemnités Elus.

2006	2007	2008	2009	2010
28 687	28 998	52 237	56 595	57 107

d)- Subvention de Fonctionnement organismes de droit Privé.

2006	2007	2008	2009	2010
76 984	95 990	108 236	111 975	112 684

Ce poste comprend la subvention versée à l'association RECREA 'BRENS pour un montant de 90 750€ pour l'année 2008 , de 93 568€ pour l'année 2009 et de 90991€ pour l'année 2010.

e)- Autres Dépenses Obligatoires.

2006	2007	2008	2009	2010
32 568	20 155	18 666	21 041	23 338

f)- Charges Financières.

2006	2007	2008	2009	2010
15 672	10 184	4 349	64 028	65 204

g)- Dépenses imprévues.

2006	2007	2008	2009	2010
49 446	34 163	54 438	82 878	373

Afin de reconstituer de l'autofinancement, la majorité de l'excédent 2010 devrait être conservé en fonctionnement voir en dépenses imprévues, déduction faite des charges d'emprunt en capital.

PERSPECTIVES D'INVESTISSEMENT**A- RECETTES D'INVESTISSEMENT PREVISIONNELLES.****1)- Fonds de concours TED et bonification intercommunale**

Les programmes d'actions et d'investissements intercommunaux faisant l'objet de conventions entre collectivités pourront être validés et feront l'objet d'attribution de ces fonds (Traverse village – Réhabilitation Foyer Rural – Immeuble ADMR).

2) Dotation d'Equipement Territoires Ruraux (DETR)

Cette nouvelle dotation regroupe la DGE et DDR, en fonction des critères arrêtés par la commission départementale, des dossiers de demande de subvention seront établis.

3)- Subventions Diverses.

L'effort sera donné à la recherche de financements sur les divers projets, Fonds d'Etat, Fonds Régionaux, Fonds Européens et partenariat divers.

4)- Fonds de compensation TVA.

Le reversement au titre de fonds de compensation TVA interviendra à hauteur de 15,482% du montant des dépenses éligibles TTC des opérations d'investissement réalisées en 2010.

FCTVA sur Dépenses investissements 2010 estimé à 138 668 €

B- DEPENSES D'INVESTISSEMENT PREVISIONNELLES**1) Remboursement des emprunts (capital et intérêts)**

2008	2009	2010	2011	2012
86 270	133 375	128902	148147.48 + 3750(CAF)	148147.48 + 3750(CAF)

Ce chiffre doit intégrer la charge des emprunts contractés.

2) Opérations d'Equipement

- Voirie Programme 2011
- Acquisition Foncière
- Eclairage Public 2011
- Opération signalisation
- Fossé la Fédarié Etude faisabilité
- Sécurisation entre les écoles élémentaire et maternelle
- Illuminations RD 4
- Autres Aménagements
- Sanitaires Ecole Elémentaire et jeux de cour
- Remplacement menuiseries école

- Sas Agence postale
- Rue des Tisserands
- Matériel cantine (cellule de refroidissement)
- Portique ESC
- Chemins de randonnée
- Mobilier scolaire

3) Projet ADMR

4) Elaboration du dossier Réhabilitation Foyer Rural

5) Elaboration du dossier aménagement traverse du village (Opération cœur du village avec TED)

6) Opérations de Fonctionnement

- a) Mise en place du Plan Local d'Urbanisme
- b) Régularisation des différents lotissements
- c) Règlement Patus

SERVICE ASSAINISSEMENT

A- DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

a) Charges locatives

2006	2007	2008	2009	2010
17 160	21 737	24 600	23 229	24 397

Il s'agit des prestations réalisées par le prestataire de services VEOLIA, affermage en liaison directe avec GAILLAC.

B- RECETTES DE FONCTIONNEMENT

a) Redevance Assainissement Collectif

2006	2007	2008	2009	2010
45 988	48 668	62 920	70 135	80 937

b) PRE et Branchements.

2006	2007	2008	2009	2010
38 610	26 650	63 600	48 693	0

Pas de PRE sur l'exercice 2010.

PERSPECTIVES D'INVESTISSEMENT

A- RECETTES PREVISIONNELLES D'INVESTISSEMENT

a) Subventions Diverses

La recherche de financement sur les divers projets tels que les aides de l'Agence de Bassin Adour Garonne sera effectuée.

b) Fonds de Compensation TVA

Le reversement au titre de fonds de compensation Tva interviendra à hauteur de 15,482% du montant des dépenses éligibles TTC des opérations d'investissements réalisées en 2010.
FCTVA sur dépenses d'investissement 2010 estimées à : 3907 €

B- DEPENSES PREVISIONNELLES D'INVESTISSEMENT

a) Remboursement d'emprunts (capital et intérêts)

2008	2009	2010	2011	2012
5935.77	5935.77	8996.27	22921.25	22921.25

- b) Reprises de raccordements et nouveaux raccordements
- c) Etude assainissement sur les hameaux
- d) Station Piquerouge (reliquat)

Les membres du Conseil Municipal devront approuver les grandes lignes et orientations qui lui seront présentées lors du débat budgétaire 2011 afin que la commission des finances puisse sereinement établir les budgets 2011.

M. le Maire invite l'Assemblée à débattre sur ces orientations.

Plusieurs propositions se dégagent :

- élaboration d'un budget prudent
- maintien d'une pression fiscale raisonnable
- détermination des investissements prioritaires

II - COMPTE RENDU COMMISSION VOIRIE DU 21/03/2011

M. le Maire souligne les réflexions qui ont été mises en avant lors des dernières réunions de la commission voirie à savoir : le budget 2011 devra être prudent - Certains chemins différés - Faire davantage de point à temps – Prendre en considération le retrait de la Commune de BRENS du SIVU pour fin 2011.

Ainsi après de nombreux débats, la commission voirie propose :

- **Chemin de BENNAC** : 19 586 € TTC à **surseoir** (Projet RTE : un constat d'huissier doit être réalisé avant le début des travaux de construction du poste EDF). Un Rendez-vous est pris pour le 30/03/2011 à 10 H (ANENTO – TERRASSIE – DELPUECH – GIEUSSE – RTE) avec point sur le site pour établir un cahier des charges.
- **Hameau de Pendariès-Bas** : 3 993,64 € TTC **Budget 2011**
- **Chemin de Douzil** : 5 759,30 € TTC **Budget 2011**
- **Placette de Montplaisir** : 14 471,21 € TTC à **surseoir**
- **Chemin des Boues** : 15 999,01 € TTC à **surseoir**
- **Chemin de Lendrevié-Haute** : 9 432,72 € TTC à **surseoir**
- **Chemin du Stade** : 74 931,05 € TTC. La réfection globale de ce chemin est différée, les dégradations de ce dernier seront traitées en point à temps.

- **Chemin de Pendariès-Bas** : 51 196,31 € TTC. Une dépense de 30 000 € TTC est prise en compte pour l'exercice 2011.
- **Chemin de Nacaze** : 77 656,12 € TTC. Vu les dégradations de ce chemin, il est prévu par la commission de réaliser 3 jours de point à temps sur ce chemin.
- **Chemin de Lauder** : 86 769,61 € TTC. Une enveloppe de 20 115 € TTC prévue par le Cabinet SEBA permet de réaliser une remise en état convenable. Il faut noter que le fossé sur un côté a été réalisé début janvier 2011 par l'entreprise PELISSOU, ce fossé a assaini considérablement le chemin, il reste la réalisation du fossé sur l'autre côté. Une négociation est en cours avec l'entreprise DUBOUSQUET.
- Proposition de prévoir 10 jours de point à temps pour 2011, pour une remise en état de la voirie communale sur l'ensemble du territoire.
- Possibilité d'acquiescer du fraisât supplémentaire.

La Commission propose de retenir les travaux suivants : Hameau de Pendariès – Chemin de Douzil – Chemin de Pendariès Bas (30 000 € TTC) – Chemin de Lauder (20 115 € TTC) soit un montant d'investissement de 59 867,94 € TTC et 10 jours de point à temps pour 30 000 € TTC. Soit une dépense globale pour l'exercice 2011 de 89 867,94 € TTC dans laquelle nous devons prendre en compte dans le plan de financement la subvention FAVIL de 11 000 € et le récupération TVA.

Travaux de voirie 2011 – SIVU du GAILLACOIS

Convention de mandat

M. le Maire rappelle à l'Assemblée qu'il est nécessaire de passer une convention de mandat avec le SIVU du Gaillacois pour la réalisation des travaux de voirie 2011 d'un montant prévisionnel de 99 867,94 € TTC, soit :

- 1) Hameau de Pendariès Bas : 3 993,64 € TTC
- 2) Chemin de Douzil : 5 759,30 € TTC
- 3) Chemin de Pendariès Bas : 30 000 € TTC
- 4) Chemin de Lauder : 20 115 € TTC
- Préparation de revêtement : 30 000 € TTC

Soit un total général de : 89 867,94 € TTC (soit 75 140,42 € HT) dont total chemins éligibles à la subvention : 59 867,94 € TTC (soit 50 056,81 € HT).

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à la majorité dont 16 voix Pour et 1

Abstention :

- APPROUVE le programme de travaux de voirie 2011
- S'ENGAGE à inscrire au budget 2011 le montant de l'avance versée au SIVU du Gaillacois pour le montant de ces travaux déduction des recettes perçues par le SIVU (FCTVA – Subvention)
- AUTORISE M. le Maire à signer la convention de mandat pour un montant prévisionnel de 89 867,94 € TTC.

M. le Maire indique que ce chiffrage arrêté sera communiqué au Président du SIVU du Gaillacois dans les meilleurs délais.

M. TERRAL donne le compte rendu de l'entretien avec RTE sur les travaux de réfection de la chaussée après réalisation du futur poste électrique.

III – SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS 2011

Après avoir examiné les propositions de l'Intercommission du 24 mars 2011, le Conseil Municipal :

Approuve à la majorité (par 16 voix Pour et 1 Abstention) le tableau récapitulatif des subventions aux Associations 2011 ci-dessous dont le montant de 226 406,95 € sera inscrit au c/6574 du budget principal 2011 :

ASSOCIATIONS	Propositions Intercommission
RECRE'ABRENS	<i>DSP</i> 189 357,00 <i>Solde subv.</i> 15 000,00
ADMR	1 400,00
APE	2 600,00
CLASSE DECOUVERTE	Mini Raid 130,00
CAMP DE BRENS	500,00
BOULE BRENSOLE	900,00
BRENS OLYMPIQUE	2 250,00
US BRENS FOOTBALL	2 250,00
CLUB AINES	800,00
CAB	1 600,00
ORCHESTRE	1 200,00
FNACA	150,00
SOUVENIR FRANCAIS	50,00
JEUNES SAPEURS POM	200,00
USEP	900,00
PATRIMOINE BRENSOL	400,00
ADDAH (MUTILES)	100,00
JARDINS DE LA FORME	200,00
ROOL'TOUJOURS	100,00
RESTOS DU COEUR	200,00
APSECT	100,00
ALMA	150,00
ASSOCIATION DES MAIRES	569,95
CHASSE (Amicale des Vacans)	200,00
JEUNES AGRICULTEURS DU CANTON DE GAILLAC	100,00
TOTAL SANS RECREA'BRENS	17 049,95
FONDS RESERVES	5 000,00 (dont CFP 4 000,00)
TOTAL	226 406,95

IV – RELEVÉ DES DÉCISIONS DU MAIRE

▪ Décision N° 3-2011 du 25/03/2011

Attribution du Marché de maîtrise d'œuvre pour les travaux d'aménagement de la rue des Rives pour un montant de 3 900 € HT soit 4664.40 € TTC à l'entreprise SEBA Sud Ouest sise 12 avenue des Marranes 81990 LE SEQUESTRE.

▪ Décision N° 4-2011 du 25/03/2011

Signature d'un contrat de bail à compter du 1^{er} avril 2011 avec Mme BLECH Liliane suite au départ de Mlle ANENTO Christine, locataire occupant le logement sis 20, Contrescarpe des Tonneliers 81600 BRENS. Montant du loyer mensuel fixé à : 400€.

V – DÉNOMINATION DE CHEMINS

M. le Maire fait part à l'Assemblée des propositions de dénomination de chemins :

- chemin de Verteil
- chemin de Mazimon

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité approuve les dénominations sus visées.

VI – COMPTES RENDUS CONSEIL DE COMMUNAUTE

M. le Maire remet à tous les élus les comptes rendus des Conseils de Communauté des 15/02/2011 et 10/03/2011.

VII – DECLARATIONS D'INTENTION D'ALIENER

M. le Maire rend compte à l'Assemblée d'une déclaration d'intention d'aliéner pour laquelle il a renoncé au droit de préemption :

- Vendeur : SARL Tarn Promotion Services

Acheteur : M. et Mme MAUREL

Immeuble bâti : ZA N° 236 sis « 1 rue des Amandiers » - 833 m²

Prix : 57 000 € TTC

VIII – QUESTIONS DIVERSES

- M. TERRASSIE : Fossé de Lamillasole.

La buse est presque bouchée. Risque d'inondation en cas d'orage. Il propose à titre conservatoire de réaliser un hydro curage de la buse et un curage du fossé sur 20 mètres.

M. le Maire propose en outre de solliciter un devis d'étude de faisabilité auprès du Cabinet SEBA et de solliciter une subvention auprès du Conseil Général au titre du fonds d'aide à la décision.

- M. DUREL : Présence d'épaves rue des Rives et chemin de Rieucourt.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée vers 22 heures.

Le Maire,